



Raymond Le Brazidec - Président de Saint-Jean Communauté, Jean Paul Bertho - Président de Baud Communauté, Gérard Corrigan - Président de Locminé Communauté

LA PROXIMITÉ A l'échelle de la nouvelle intercommunalité

Avancer ensemble vers un projet commun et dans la même direction politique est la priorité des élus dans le cadre de cette démarche de fusion. Cette volonté est la garantie d'une gestion territoriale efficace dont l'objectif est d'apporter un service de proximité adapté à l'échelle de la nouvelle intercommunalité. Le territoire de Centre Morbihan Communauté a été pensé en tenant compte de ses spécificités, de ses contraintes mais aussi de ses forces, et bien sur des pratiques et des expériences réussies de chaque Communauté de communes.



Conseil Communautaire commun - Bignan le 4 mai 2016

LE PROJET DE TERRITOIRE

Lors du Conseil Communautaire Commun, les élus ont délibéré favorablement à la démarche de construction d'un projet de territoire. **Un projet de territoire, c'est quoi ?** : Le projet de territoire est un outil qui permettra aux élus de Centre Morbihan Communauté de définir les axes de son développement pour les années à venir. Ce projet de territoire prendra en compte les besoins et les attentes de la population en matière de services et d'équipements. Ces besoins seront

priorisés et déclinés en projets sur une période donnée. Il s'agit d'avoir une vision claire des objectifs à atteindre par la communauté de communes, objectifs définis en amont par les élus. Services à la population, équipements, solidarité, moyens financiers, place du citoyen etc., sont les axes devant faire l'objet de développement dans le cadre du projet de territoire. Dès le mois de janvier 2017, le nouveau Conseil Communautaire débutera son travail autour du projet de territoire.

LES PROJETS DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

Les projets engagés par les précédentes collectivités sont poursuivis par Centre Morbihan Communauté dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Investissement*, en voici quelques exemples :

Construction d'un Centre aquatique à Baud, construction d'un multi-accueil à Pluméliau, construction d'ateliers relais à Saint-Jean Brévelay, construction d'un incubateur d'entreprises à Locminé, aménagement d'une station Bio-Gnv à Locminé, création d'un multi-accueil à Moréac, etc.

* Le Programme Pluriannuel d'Investissement permet d'exprimer de manière exhaustive l'ensemble des projets et leur découpage dans le temps en tenant compte des délais, de chaque étape de réalisation et de l'équilibre financier.

L'ACCORD LOCAL

Le 15 septembre 2016, le Préfet du Morbihan a pris un arrêté «portant sur la fusion de Baud Communauté, Saint-Jean Communauté et Locminé Communauté». A partir de cette date, les Conseils municipaux ont disposé d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur la composition du futur conseil communautaire, soit avant le 15 décembre dernier. Dans le cadre d'un accord local, il a été proposé que les communes qui ne disposent que d'un seul conseiller puissent, lorsque c'est possible, bénéficier d'un second. Les communes de Guénin, Melrand et Saint-Barthélemy ont pu y prétendre. Pour

que cette proposition puisse être valide, il convenait également d'augmenter la répartition des sièges au sein d'Evellys qui n'a que 3 sièges alors que le cumul des communes historiques aurait atteint 4 sièges. Les communes membres ont donc délibéré à la majorité qualifiée suivante : les deux tiers au moins des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié au moins des communes représentant plus des deux tiers de la population. La majorité qualifiée ayant été atteinte, l'accord local fera prochainement l'objet d'un arrêté préfectoral.

AU 1^{ER} JANVIER 2017, CE QUI CHANGE :

La localisation des services

La fusion implique une réorganisation territoriale. Les élus ont souhaité positionner sur le territoire les services de Centre Morbihan Communauté avec, en ligne de mire, la proximité et les compétences. Objectif : structurer le territoire pour que l'intercommunalité devienne un pivot de la gestion locale de proximité, tout en garantissant les services attendus par les habitants. Les services sont répartis sur le territoire autour de 3 pôles dont voici le détail :



POLE GÉOGRAPHIQUE DE BAUD



Antenne du SPANC
Chemin de Kermarec

Antenne Technique
Zone de Kermarec - Tél : 02 97 51 13 30

Direction du Centre Intercommunal d'Action Sociale
Chemin de Kermarec

Autorisation Droit des Sols
Chemin de Kermarec

Transport Scolaire
Chemin de Kermarec

Direction Tourisme
Chemin de Kermarec

Contact Tél : 02 97 39 17 09

POLE GÉOGRAPHIQUE DE S^T-JEAN BRÉVELAY



Direction Environnement Déchets
27 rue de Rennes

Direction du SPANC
27 rue de Rennes

Antenne Technique
Zone Du Lay - Tél : 02 97 60 38 56

Antenne du Centre Intercommunal d'Action Sociale
27 rue de Rennes

Contact Tél : 02 97 60 43 42

POLE GÉOGRAPHIQUE DE LOCMINÉ



Siège administratif
Zone de Kerjean

Développement Economique
Zone de Kerjean

Direction des Services Techniques
Zone de Keranna à Moréac
Tél : 02 97 44 28 10

Contact Tél : 02 97 44 22 58

A partir du 2 janvier, les horaires d'ouvertures au public sont les suivants : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30.

Les autres services comme l'Enfance et la Jeunesse, l'Espace Rural Emploi Formation, la Maison des Arts, l'Ecole de Musique Dan Ar Braz, la salle La Maillette, le Centre Aquatique Aqua'lud, la piscine, les déchèteries etc. ne sont pas concernés par des changements de lieux.

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ : Le logo

Parmi les dizaines de propositions réalisées, voici le logo retenu pour Centre Morbihan Communauté. Ce logo symbolise le mouvement, le dynamisme et l'appartenance territoriale de Centre Morbihan Communauté. Les élus ont souhaité un logo identifiable rapidement, simple et fonctionnel.



Conférence des Maires - Locminé le 20 avril 2016



LE SITE INTERNET

Le site internet de Centre Morbihan Communauté est en ligne à l'adresse suivante (à partir du 2 jan.) : www.centremorbihancommunaute.bzh
Ce site est en cours de mise à jour. La version définitive sera bientôt disponible.